







Permis Voiture

- Traditionnel "B"
- Conduite Supervisée (C.S.)
- Conduite Accompagnée (A.A.C.)
- Remise à niveau
- Récupération de points
- Enseignement Théorique
- Formation "Post permis"

Permis Moto

- A1 A2- A
- Formation conduite 125 cm³
- Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- Formation au "B96" (≤ 4T250)
- Permis "BE" (+ 4T250)

Tél.: 05 56 66 09 17

Courriel: ame.lesaigrettes@orange.fr Adresse Internet: http://automotoecolelesaigrettes.com Sortie n°3 - A660 - devant Hôtel "All Suites Home" 4, rue Copernic - Technoparc - 33470 LE TEICH













Sommaire

Retour en images 4

Brèves 5-8

Zoom sur 9

En direct 10-12

Dossier 13-15

Le Handicap un enjeu collectif

Pratique 16

-

Vie des assocations 17

Culture & Sport 18-19

Agenda 20-21

Tribunes libres 22

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE





Parce Pares de Gascogne

Edité par la mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60 contact@leteich.fr - www.leteich.fr Directeur de la publication : François Deluga Rédactrice en chef : Cynthia Taris Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier

Photos: Manuela Darbeau, Laurent Wangermez, Isabelle Jaïs,

Alain Fiquet et Istock

Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720 Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79

Regie publicitaire : SE ISSN 2610-4148 La rentrée 2019 aura été marquée par l'incendie dramatique de l'école élémentaire du Delta. Cet évènement restera pour beaucoup, et les enfants en particulier, un moment d'émotion mais aussi un moment de solidarité. Je remercie d'ailleurs, les teichois, les associations de parents d'élèves, les enseignements, la COBAS et tout le personnel municipal pour cette formidable mobilisation. Maintenant, les préfabriqués sont installés et notre objectif reste la reconstruction de l'école pour la rentrée de septembre 2021.

Notre objectif reste la reconstruction de l'école pour la rentrée de septembre 2021

La rentrée, c'est aussi le temps du Forum des associations, de la Bourse Photo, des Journées du Patrimoine, du lancement de la saison culturelle, d'Octobre Rose sans oublier la grande première du P'tit Mercat. Notre ville s'épanouit au rythme des manifestations et grâce aux bénévoles, autant d'acteurs du bien vivre ensemble qui font sa richesse et son dynamisme.

Du côté des plus petits, le nouveau Relais Assistant Maternel a ouvert ses portes à côté de la crèche multiaccueil et vient ainsi achever la création de l'Espace Petite Enfance.

Dans ce numéro, vous trouverez un dossier spécial entièrement consacré au handicap abordé sous l'angle de l'accessibilité. Une ville telle que la nôtre, se doit, au-delà de la réglementation, de répondre aux attentes légitimes des personnes en situation de handicap en étant accessible à tous! C'est tout le sens du travail mené au sein de la commission handicap et je suis heureux de voir qu'aujourd'hui au Teich, nous pensons la mobilité urbaine avec pour objectif premier que chacun puisse participer à la vie de la cité.

Le Maire du Teich

4 Retour en images

♦ Ouverture de saison

Le samedi 28 septembre, l'Ekla a fait salle comble pour le spectacle « Complice(s) » offert à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle. Un magnifique duo cirque et danse par la Smart compagnie!



And Joseph Control of the Control of

♦ Forum des associations

Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, le forum des associations s'est tenu le **samedi 7 septembre.**



♦ P'tit Mercat

Beaucoup de monde était présent ce **vendredi 11 octobre** pour la grande première du P'tit Mercat, sous la Halle du Port. Ce nouveau marché éco responsable organisé par trois associations teichoises, le Teich et toi, Zéro déchet et Air Craft aura lieu tous les 2èmes vendredi du mois avec, à chaque fois, de nouveaux producteurs et artisans.



♦ Signature des 18 maires

18 maires de Gironde et des Landes se sont réunis à la mairie du Teich, le **lundi 23 septembre** pour la signature du manifeste, en présence de la presse, pour défendre la libre gestion de nos forêts communales et en conserver les recettes face à l'Etat qui veut dessaisir les communes au profit de l'ONF.



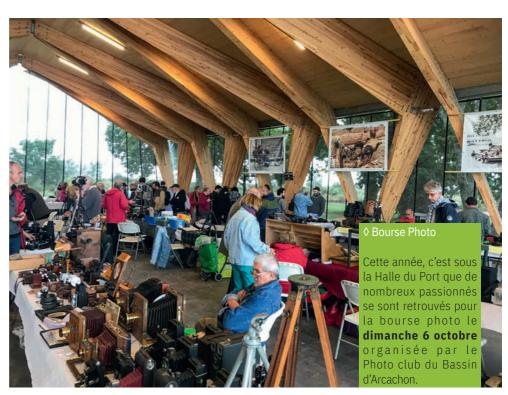
♦ Octobre Rose

La ville du Teich s'est mobilisée pour Octobre Rose. Une marche rose était organisée le **samedi 19 octobre.** Une collaboration avec l'association le Teich et toi et l'association de la Gymnastique Volontaire qui a proposé un cours de Fitness.

◊ Journées du Patrimoine

« Arts et divertissements » était le thème des journées du Patrimoine 2019 qui se sont déroulées le week-end des **20 et 21 septembre** dernier. Portes ouvertes chez les artisans, rencontres sportives avec la JST, jeu de piste avec Robin, balade en bateau électrique, spectacles, concerts... un programme riche pour un public venu nombreux.







Travaux de voirie 2019

La ville du Teich a élaboré un programme de travaux pluriannuel de voirie sur 3 ans afin de rénover, sécuriser, aménager les rues de notre commune. Septembre 2019 marque la fin de cet important investissement dans les quartiers de la ville. Ainsi, c'est dernièrement l'avenue de Camps, l'allée de Cantebruc, l'allée du Burgat, l'allée des Genêts, l'allée des Tourterelles, l'allée du Houdin, la rue des Ajoncs, la rue des Fleurs et la rue du Château qui ont été rénovées. L'allée de Grangeneuve est également terminée. Et la nouvelle piste cyclable de 1,4 km permet de desservir la Plaine des Sports.



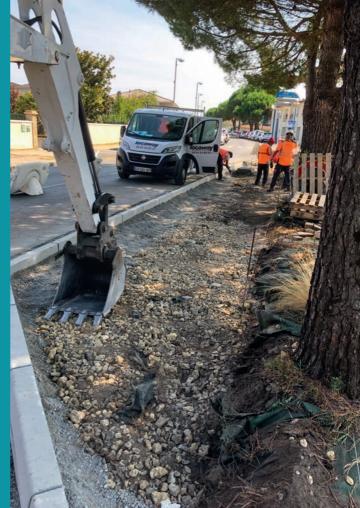
Des arrêts de bus accessibles

Afin d'assurer la continuité des déplacements sur nos voiries pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la ville du Teich réalise des travaux de mise aux normes des arrêts de bus ainsi que des passages piétons et trottoirs situés sur son domaine routier, conformément aux dispositions de la loi handicap du 11 février 2005.

Dans un cadre concerté avec la COBAS et en suivant les recommandations de son schéma directeur d'accessibilité, 12 points d'arrêts bus seront traités pour rendre accessible l'ensemble du réseau routier du Teich. L'arrêt gare, l'arrêt de Technoparc ainsi que l'arrêt de la zone « mairie » sont terminés. Les prochains travaux concernent l'arrêt collège.

Les aménagements neufs et les opérations de rénovation de la voirie intègrent également cette approche globale de l'accessibilité de l'espace public.









Le nouveau bâtiment dédié au RAM (Relais Assistant Maternel) a ouvert ses portes rue St André, à côté de la crèche multiaccueil municipal, au sein de l'Espace Petite Enfance.

Le RAM est un lieu d'information, d'animation et d'échanges au service des parents, des 52 assistants maternels actuels et de futurs assistants maternels et gardes à domicile. Complémentaire des autres dispositifs municipaux dédiés à l'accueil des jeunes enfants, il y est proposé des rendez-vous individuels, des rencontres collectives « matinées relais », des temps festifs, des conférences, etc.

Contact : Christiane COUDERT 05 56 54 73 05 ou à ram@leteich.fr

Référendum des aéroports de Paris



Depuis le 13 juin, et pendant neuf mois, tous les citoyen.ne.s régulièrement inscrit.e.s sur les listes électorales peuvent apporter leur soutien à un **Référendum d'Initiative Partagée** relatif à la cession, par le gouvernement, des trois aéroports parisiens. Pour cela, vous pouvez aller sur le site internet dédié (www.referendum. interieur.gouv.fr) ou vous rendre à la permanence organisée tous les mardis (jusqu'au 10 Mars) de 9h30 à 12h à la salle de la Poste. Cette proposition de loi référendaire, votée par 248 députés de tout bord, vise à affirmer le caractère de service public national des trois aéroports.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN

- Adoption du compte administratif 2019 (Unanimité)
- Adoption du budget supplémentaire 2019 qui permet de financer notamment la première tranche d'aménagement du parc public du port. (Unanimité)
- **Acquisition** de la parcelle située rue de la Mission, sur le secteur de « Payon-Ouest », pour le futur groupe scolaire. *(Unanimité)*
- Sollicitation de l'obtention du label « Territoire Vélo », porté par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). (Unanimité)

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE

- Vote de l'incorporation au domaine public des voiries et espaces communs de 3 lotissements. (Unanimité)
- Vote pour l'application du Règlement Type de Gestion pour le périmètre du Schéma Régional d'Aménagement du plateau landais de la région Aquitaine. Ainsi, la ville réitère sa volonté de ne pas relever du régime forestier, auquel elle n'a jamais été soumise, pour la gestion du massif de production sylvicole afin de continuer à gérer la forêt en direct et sans surcoût financier. (Unanimité)



S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir participer aux prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars 2020, les citoyens doivent s'inscrire sur les listes électorales le 7 février 2020 au plus tard.

Avant, la date limite de dépôt d'une demande d'inscription était fixée au 31 décembre. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les citoyens ont jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin pour effectuer une demande d'inscription en mairie. Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année dans les mairies.

Pour en savoir plus sur vos démarches en ligne, rdv sur www.leteich.fr (onglet « Je souhaite »)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

Le recensement de la population débute le 16 janvier prochain. Cette en quête, désormais annuelle, est indispensable pour anticiper l'évolution de la commune. N'hésitez donc pas à ouvrir votre porte à l'agent recenseur!

Vingt agents recenseurs municipaux munis d'une carte officielle, viennent à la rencontre des foyers teichois. L'Insee collecte de nombreuses données pour connaître le nombre d'habitants, leur profession, la taille des foyers, les conditions de logements et de déplacements de la population de la commune

Ce travail d'analyse permet d'anticiper le développement d'équipements collectifs. Ouvrir la porte à l'agent recenseur est donc un acte civique indispensable et obligatoire. Les informations collectées par l'Insee sont strictement confidentielles. Lors du traitement des questionnaires, vos noms et adresses ne sont pas enregistrés et ne sont conservés dans aucune base de données. Ils sont contrôlés de manière anonyme et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal

DU NOUVEAU À LA CANTINE



Les repas végétariens déjà dans les cantines du Teich!

En octobre 2018, la loi agriculture et alimentation a prévu l'instauration d'un repas végétarien hebdomadaire dans toutes les cantines scolaires à partir de novembre 2019, pour une période d'expérimentation de deux ans. La ville du Teich s'est déjà engagée dans cette démarche depuis la rentrée de septembre 2019 en proposant un repas végétarien par semaine dans les cantines scolaires.

La ville du Teich va plus loin que le cadre légal, avec 34 % de produits bio, du pain bio issu de nos boulangeries locales et déjà 1 menu végétarien par semaine. Un choix défendu par la ville depuis plusieurs années, puisque qu'elle expérimentait ce repas végétarien 1 fois par mois depuis 2017 pour deux raisons majeures : la santé des enfants et la protection de l'environnement. Évidemment, le taux de protéines nécessaires est respecté. En effet, l'alimentation des enfants en restauration scolaire répond à des normes strictes, la ville devant respecter des fréquences et des grammages définis par le Groupe d'Études des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN).



Les menus des cantines accessibles en un clic sur www.leteich.fr

Afin de permettre aux parents d'accéder plus facilement aux menus des cantines, nous avons intégré, directement dans notre site, l'application dédiée de l'entreprise qui fournit les repas.

Pas besoin donc de télécharger et de saturer votre smartphone, avec une nouvelle application ou de créer un énième compte pour pouvoir consulter les menus.

Rendez-vous directement sur la page d'accueil de **www.leteich.fr** et en un clic consultez les menus de cantine sur plusieurs semaines. Vous y trouverez toutes les informations détaillées du repas : qualité des produits, données nutritionnelles de chaque plat et signalisation de la présence d'allergènes éventuels, consultables pour le moment encore en PDF.

Derniers aménagements à la Plaine des Sports

Le budget 2019 avait prévu de finir les aménagements de la Plaine des Sports. Rénovation du Dojo intérieur et extérieur, mur d'escalade, sécurisation et éclairage des accès au tennis, nouveau parking pour la Jeunesse Sportive Teichoise, création de la Maison de quartier du Burgat... tour d'horizon des derniers aménagements de ce lieu référence pour nos associations et leurs licenciés.



Rénovation du Dojo intérieur et extérieur

Changement de l'isolation et du plafond de la salle de danse, réfection de toutes les peintures intérieures, réfection du bardage et des peintures extérieures, ces travaux de rénovation ont été programmés pendant l'été afin de ne pas pénaliser les associations.

BUDGET: 45 000 €



Un nouvel éclairage public pour la sécurité

En novembre, l'éclairage existant du parking de la Plaine des Sports jusqu'au Dojo sera entièrement rénové. La ville fait installer un nouvel éclairage pour la partie allant jusqu'au tennis couvert qui, le soir, était plongée dans le noir.

MONTANT DES TRAVAUX : 18 000 €

La nouvelle Maison de quartier du Burgat



Les travaux de réalisation de cette Maison de quartier se terminent pour un montant de 40 000 €. Elle permettra aux associations de bénéficier d'une salle de 80 m² avec des sanitaires. C'est ainsi, un nouveau lieu de vie et d'activités à disposition de nos associations teichoises.



Mur d'escalade

Les travaux ont été effectués afin de permettre, de nouveau, l'utilisation de cet équipement par le club. Après des travaux de modernisation et de sécurisation du mur, une couverture a été installée en partie haute afin de protéger les utilisateurs des intempéries. Un éclairage sera installé prochainement.



L'école élémentaire du Delta : une reconstruction annoncée

Dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 septembre 2019, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans une partie de l'école élémentaire du Delta. Les pompiers sont arrivés très tôt sur les lieux et ont déployé six lances pour maîtriser le feu. L'enquête permettant de connaître les causes de l'incendie est actuellement en cours. Suite à ce sinistre, le bâtiment qui abritait les locaux périscolaires, la restauration scolaire, la médiathèque, le bureau du directeur et trois classes reste inutilisable.

Une école provisoire avec tout le confort le temps des travaux

La ville et la COBAS ont fait installer 7 préfabriqués dans la cour de récréation pendant les vacances d'octobre. Tout s'est passé très vite, « nous avons tout mis en œuvre pour accélérer la procédure, de la commande à l'installation », précise Christophe Lamarque, le directeur des services techniques. « Les premiers modules sont arrivés le 15 octobre dernier, puis il y a eu un délai de montage de 15 jours. Ensuite, une commission de sécurité a validé la nouvelle installation et vérifié les normes de sécurité et d'évacuation. »

À la rentrée, les élèves ont pu retrouver deux nouvelles salles de classe une de 54 m² et une de 34 m², avec tout le confort (chauffage réversible, etc.), un nouveau réfectoire de 104 m² et des modules supplémentaires pour la cuisine. En complément, deux bureaux de 12 m² ont été installés pour le directeur de l'école et le Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) ainsi qu'une salle de réunion de 15 m² pour les professeurs des écoles.

Objectif septembre 2021

En parallèle, la ville a engagé avec la COBAS (qui a la compétence construction scolaire) les démarches afin d'élaborer un nouveau projet de reconstruction. Ce projet nécessitera le recrutement d'un architecte afin de pouvoir lancer la phase de travaux. L'objectif est la reconstruction de l'école neuve pour la rentrée de septembre 2021.

RETOUR SUR L'INCENDIE

Après une réunion de crise, très tôt le dimanche matin, les services municipaux et l'équipe éducative se sont mobilisés pour que les enfants soient accueillis au plus vite et en toute sécurité. Ainsi, le lundi 16 septembre, l'école et les services périscolaires ont été maintenus. Les enfants ont été accueillis dans la salle polyvalente et la restauration scolaire s'est organisée très vite dans la salle publique. Le matin même, en concertation avec l'inspection académique, une cellule psychologique a été proposée aux parents et aux enfants qui le souhaitaient.

Dès 14h, une commission sécurité a été organisée en urgence, réunissant les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours, la direction de l'école, les services de la ville et de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) ainsi que la Police municipale. À 18h, le procureur a donné un avis favorable à la réouverture de l'école, pour la partie préservée par l'incendie.

Mardi matin, en concertation avec la direction de l'école, les enfants des trois classes impactées ont été provisoirement accueillis au sein du bâtiment qui n'a pas été affecté par l'incendie. Jeudi, une classe de CM2 a été installée dans l'exlocal de l'association de l'Harmonie du Teich, une autre, dans une salle de l'école maternelle et enfin une dernière dans le bâtiment non impacté par l'incendie. Côté matériels et fournitures, en complément du budget supplémentaire alloué par la mairie, nous avons également pu compter sur la générosité de chacun, y compris des fournisseurs de la collectivité.



Espace jeunes : d'abord les écouter



L'équipe des animateurs

Idéalement situé en plein centre du Teich, à quelques pas du city stade et des écoles du Delta, l'espace jeunes attire chaque année près de 250 jeunes autour d'animations sportives, ludiques, créatives, pédagogiques et centrées sur les valeurs citoyennes. Cet été, les activités ont affiché complet : preuve supplémentaire que les ados ont fait de ce lieu ouvert l'un de leurs spots favoris sur la commune.

Enfant, Eddy Marques, animateur, éducateur sportif et responsable fréquentait déjà l'espace jeunes : « Dans les années 90, on était logés dans un préfabriqué près de la serre aux papillons. À l'époque, il y avait moins d'adhérents, mais surtout moins de dispositifs proposées. » Aujourd'hui, dans le vaste bâtiment bardé de bois, les jeunes se sentent chez eux : une salle pour l'aide aux devoirs, un billard, un baby foot, des canapés et un vidéo projecteur pour les jeux de consoles, sans oublier le studio d'enregistrement, les tables de pique-nique et la terrasse où l'on peut se retrouver même quand il pleut !







Goûter offert et expériences de petits savants

Les mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, Eddy Marques et Thomas Legast accueillent les jeunes à partir de 6 ans dans le cadre de la bande des savants, un dispositif bien rôdé: « On va les chercher à l'école, on leur offre un goûter puis on leur consacre un temps d'aide aux devoirs centré sur la méthodologie de travail. On termine par une activité éducative, toujours en lien avec le programme scolaire. Par le jeu, ils apprennent et nous pouvons initier des discussions: dernièrement, nous avons construit un hôtel à insectes pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et à la découverte de la biodiversité. Travailler sur le rôle et l'utilité des différentes espèces, nous a amené à un parallèle sur la place de chacun dans la société. Un temps d'échange utile pour écouter et discuter librement. »

L'apprentissage des valeurs citoyennes, comme le partage, le vivre ensemble et la solidarité, est également au programme : les jeunes préparent un spectacle qu'ils présenteront sur scène lors du weekend du Téléthon et dont la recette sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Rassurer les élèves du primaire et leur faciliter la transition vers le collège fait aussi partie des missions de l'espace jeunes. Dans le cadre du Pass Ado, le vendredi, l'équipe organise la rencontre de 8 CM2 de l'école Val des Pins avec 8 camarades de l'école du Delta. Pendant 6 semaines, ils pratiquent ensemble basket et ultimate (une variante du freesbee) avec des éducateurs au sein du collège.



DE VIE »



« Je viens à l'espace jeunes depuis que j'ai 11 ans. C'est devenu une habitude de vie. Moi, je suis plutôt sport : je retrouve ma bande de copains au city stade presque tous les jours pour disputer des mini tournois. Même les anciens viennent taper le foot avec nous!

Et puis, les moniteurs sont vraiment cool : ils nous écoutent quand on parle de nos doutes, de nos envies. Ils m'ont proposé de faire un stage avec un éducateur sportif. Comme je suis au chômage depuis peu, ça m'intéresse. »

Allan Castagnos, 18 ans.



« Parfois, ils viennent juste pour se confier »

Naturellement, les lycéens et collégiens sont aussi les bienvenus à l'espace jeunes. Le mercredi de 12h à 18h30 leur est d'ailleurs consacré. Les 11-17 ans viennent librement avec leur propre déjeuner pour un repas convivial à la « K'Fête ». À partir de 14h, un temps de devoir avec outil informatique et l'aide d'un animateur leur est ouvert. Pour se détendre, à tour de rôle, ils peuvent prendre un cours de guitare gratuit dans le studio d'enregistrement. « On reste à l'écoute de leurs envies. C'est à eux de choisir ce qu'ils veulent faire. Il faut qu'ils soient acteurs des animations plutôt que des consommateurs passifs » assure Eddy Marques. Au choix, pour décompresser après les devoirs : tournoi de babyfoot, jeux de société, billard, ping pong ou foot sur le city stade...

Les ados profitent du même dispositif le samedi de 14h à 18h. « Ils ont accès à tout mais parfois, ils viennent juste pour nous parler, se rassurer. Le vendredi soir, nous accueillons les 16-25 ans. Ils nous posent beaucoup de questions sur leur orientation et leur insertion dans la société » confie le directeur. « Nous les incitons à ne surtout pas quitter l'école. »

Il arrive pourtant que certains « décrochent ». Dans ce cas, l'espace jeunes répond encore présent pour une aide à la préparation de CV et à la rédaction de lettres de motivation, en partenariat avec la mission locale pour l'emploi et les éducateurs spécialisés de « Passerel ». Oui, la jeunesse peut tout... mais elle a d'abord besoin de soutien et de confiance.



Le boom du "Sports Vacances"

À la maison, l'attrait des écrans est puissant. Pour faire sortir les jeunes et favoriser le vivre ensemble, l'espace jeunes a créé le club ado sports vacances... et ça marche!

Chaque jour pendant les vacances (sauf à Noël), les 10-17 ans peuvent s'inscrire à l'ALSH et profiter de 9h30 à 17h30 de toutes les activités culturelles proposées (arts graphiques, géocaching). Côté sport, cet été, les jeunes Teichois ont été gâtés : surf, voile, aviron, wake et skim board étaient au programme. Entre juillet et août, le taux de fréquentation à la journée a explosé : 145 inscriptions de plus que l'an dernier! Chaque jour, les 36 places étaient complètes.





PMR: 100%
des bâtiments publics
sont accessibles!

Trop souvent, les communes restent paralysées face aux exigences en matière d'accessibilité : réglementation drastique, investissements lourds, mauvaise prise en compte des difficultés globales... Au Teich, où 100% des bâtiments publics sont désormais accessibles, cette obligation a été très tôt vécue comme une chance : celle de proposer une ville pour tous, valides et non valides, une ville plus facile à vivre au quotidien.

Le Handicap, un enjeu collectif



Entretien avec Cédrick Montagney, conseiller municipal délégué à la commission handicap et accessibilité*.

OÙ EN EST LE TEICH AVEC L'ACCESSIBILITÉ DE SES BÂTIMENTS PUBLICS ?

Notre commune est l'une des premières en Gironde à pouvoir annoncer que 100% de ses bâtiments publics sont aux normes et parfaitement accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Une accessibilité qui implique aussi bien les personnes temporairement ou définitivement invalides, qu'un papa ou une maman avec une poussette, ou un aîné avec des béquilles... Les travaux se sont portés sur les aménagements intérieurs, bien sûr, mais aussi sur les cheminements extérieurs qui mènent aux bâtiments.

COMMENT LA VILLE S'EST-ELLE ORGANISÉE POUR PARVENIR À CE RÉSULTAT ?

Toutes les collectivités avaient à l'esprit la date butoir de 2015 imposée par l'Etat pour mettre les Établissements Recevant du Public (ERP) aux normes accessibilité. Or, dès 2010, nous avions créé une commission « accessibilité ». Composée de 12 membres, elle rassemble des élus et des citoyens valides ou non, concernés par le handicap. Je pilote nos réunions : nous faisons le point sur l'avancée des travaux. Nous avons commandé un diagnostic complet de la commune à un cabinet d'experts afin d'élaborer un

*L'élu, pratique le parasurf depuis 10 ans. Il totalise 4 titres de champions de France, termine 5ême aux championnats du monde en 2017 et vient de remporter les championnats d'Europe

programme de travaux et nous attaquer aux plus urgents afin de rendre ainsi 100% des bâtiments publics accessibles. Pour toute construction nouvelle, la somme nécessaire aux aménagements PMR est automatiquement prévue dans le budget.

QU'EN EST-IL DE L'ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES ?

Un de nos efforts a aussi porté sur les voiries. Notre PAVE** qui date de 2016 vise à rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement présentes sur le territoire de la commune (que ces circulations et aires relèvent de la voirie communale, intercommunale, départementale, nationale ou de voies privées ouvertes à la circulation publique). Il a été suivi par l'élaboration d'un Schéma Prévisionnel des travaux échelonné sur 5 ans. Chaque année, la mairie consacre une enveloppe de 35 000 euros à ces chantiers d'accessibilité de la voirie. Après les derniers travaux en 2021, nous commanderons un nouveau diagnostic pour vérifier leur conformité.

AUJOURD'HUI, CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI A CHANGÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DU TEICH ?

Nous avons mené les travaux selon un principe simple : une personne à mobilité réduite doit pouvoir accéder sans encombre à chaque bâtiment public par un cheminement qui part de sa place de parking. Cette exigence forte est aussi, pour tous les autres citoyens, la garantie d'une accessibilité totale. Ainsi, au Teich, tous les citoyens sans discrimination, quel que soit leur état de santé ou leur pathologie, peuvent trouver une place de parking adaptée, rencontrer le maire à la mairie, lire à la bibliothèque, chercher des infos à l'Office de Tourisme, se balader dans la réserve ornithologique, emprunter 24 km de pistes cyclables larges et roulantes, aller à l'école, acheter un ticket et prendre le train, se garer à la base nautique, accéder à la baignade en tire-à-l'eau... et bientôt ils pourront même monter dans un canoë! J'habite ici depuis mon enfance et, en tant qu'invalide, je confirme que l'on peut enfin vivre sa ville en toute liberté!



par équipe.

**Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)



avec la COBAS (qui possède la compétence « mobilité et déplacements ») a lancé la mise aux normes accessibilité de 12 points d'arrêts de bus. L'arrêt gare, l'arrêt de

LE BUS...

de la zone « mairie » sont terminés. Les prochains travaux concernent l'arrêt collège.

Technoparc ainsi que l'arrêt



ACCESSIBILITÉ DES QUAIS: LA BALLE EST DANS LE CAMP **DE LA SNCF**

La ville et la COBAS ont restructuré le Pôle d'Échange Multimodal de la gare afin que celle-ci réponde aux normes accessibilité. La région avait lancé ce chantier pour le bâtiment public d'accueil de la gare, lui aussi, accessible. Mais les quais, qui dépendent de « Gare Connection - SNCF », n'ont pas pu bénéficier de ces travaux de modernisation. La mairie a engagé des démarches afin que ce chantier puisse être lancé dans les meilleurs délais.

ACCESSIBILITÉ: LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE

La législation en matière d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) exige que chaque local soit accessible au public handicapé, y compris les commerces.

Après 2015, année butoir de mise en conformité, les Ad'AP permettaient aux exploitants de bénéficier d'une période de transition pour assurer travaux et financements de leur mise en accessibilité. Mais depuis le 1er avril dernier, ces agendas sont supprimés et pour répondre à leurs obligations, les gérants doivent désormais déposer des demandes d'autorisation de travaux (cerfa13824 modifié) ou de permis de construire. Terminé la simple déclaration sur l'honneur (intention et programmation de travaux) auprès de la Préfecture!

D'autres obligations doivent également être observées, comme la mise à disposition du public d'un registre public d'accessibilité. Guides et modèles sont à retrouver sur ecologique-solidaire.gouv.fr pour faciliter les démarches. La mairie peut accompagner pas à pas les entreprises qui le souhaitent.



ACCESSIBILITÉ : QUE DIT LA LOI?

tout ERP doit être accessible au 1e en situation de handicap, quel qu'il soit. La notion d'accessibilité signifie sortir des ERP, mais aussi que les prestations fournies doivent être adaptées (achats, utilisation d'un site internet, formalités administratives...). Cependant, même si la loi est respecter l'échéance de 2015.



L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne. De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillement dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

Riche d'une couverture forestière représentant 86% de son territoire et exposée à la sécheresse estivale, la ville du Teich est très sensible aux incendies de forêts et aux conséquences dramatiques pour la nature et pour les hommes.

Parallèlement à la vigilance exercée par les services spécialisés, la mobilisation de tous les citoyens est indispensable pour limiter les risques d'incendie. Le débroussaillement constitue l'élément majeur de la prévention des incendies. Rendu obligatoire par la loi dans un rayon de 50 mètres à 100 mètres autour de sa maison, ce geste simple permet de protéger son jardin, son habitation, ses biens et ceux de son voisinage.

QUELQUES CONSEILS

POUR UN DÉBROUSSAILLEMENT RÉUSSI!

Le débroussaillement consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal. Attention, débroussailler n'est pas défricher!

Pourquoi débroussailler?

- Éviter les départs de feux et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité.
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

Qui doit débroussailler?

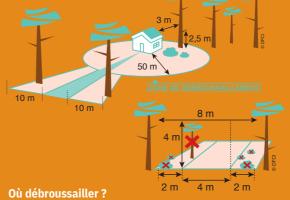
Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque : **tout propriétaire,** ou son ayant-droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature.

Tenir compte des limites de propriété!

Le débroussaillement doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer

Quand débroussailler?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine, fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.



Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions
- La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine.

Modalités supplémentaires dans le massif des Landes de Gascogne (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)

- Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions
- L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2.5 m du sel
- Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m
- Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.

CULTURE

Sancho Panza, une association studieuse mais toujours dans la convivialité

Voilà 25 ans que l'association teichoise Sancho Panza intervient dans l'apprentissage de la langue espagnole et anglaise auprès des adultes. « Mais pas que, précise Roger Romero, vice-président de l'association... C'est aussi la découverte de la culture et des traditions du pays, tout cela dans une ambiance studieuse et surtout conviviale. » Les animateurs.ices sont tou.te.s bénévoles et partagent leurs savoirs et passions avec les 140 élèves répartis pour les 2 langues en 5 niveaux : du débutant au plus initié. Les cours sont donnés à la maison des associations, juste au-dessus de l'Office de Tourisme, le lundi et mercredi pour l'anglais, le mardi, mercredi et jeudi pour l'espagnol.

« Les gens s'y plaisent, certains y sont même depuis plus de 10 ans. Nous sommes devenus une association très familiale avec un niveau qui intéresse les adhérents. Nous travaillons la grammaire et l'orthographe à travers des thèmes, des auteurs ou des films parfois. Nous proposons aussi des cours de conversation. »

Le mercredi est réservé à la conversation en anglais et aux cours « grands débutants » en Espagnol. La conversation en espagnol se tient le 1^{er} et le 4^{ème} mardi du mois. Sancho Panza propose chaque année un voyage de 2 jours en Espagne. En alternance, elle organise aussi un voyage de 6 jours, une année en Espagne, la suivante, en Angleterre. Les succès des traditionnels Noël anglais et repas champêtres de juin confirment l'attachement et la fidélité des adhérents à « SANCHO PANZA ».

Contacts: Roger Romero (espagnol) 05 56 66 52 19. Michelle Dussau (anglais) 06 07 24 09 60.







SOLIDARITÉ

Gymnastique Volontaire : 40 ans de présence au Teich...

Depuis 40 ans la Gymnastique Volontaire s'efforce de promouvoir et de faire exercer le sport-santé. 220 adhérents en ce début d'année, pour beaucoup des fidèles qui pratiquent une voire plusieurs des 22 activités proposées par l'association. « Les activités sont variées, non compétitives, chacune et chacun travaille pour son bien-être et sa santé précise Mme Misme, présidente de l'association. C'est à la Plaine des Sports que les cours sont dispensés, dans une salle que nous partageons avec l'Association de Yoga et dans le Dojo aussi lorsque nous sommes plus nombreuses, explique la présidente. Nous proposons des cours tous les matins de la semaine, quelques-uns dans l'après-midi (Pilâtes) et les lundi, mardi et mercredi soirs. Les cours se partagent entre les personnes libres le matin et les actifs qui ont le courage de rejoindre leur animateur le soir. »

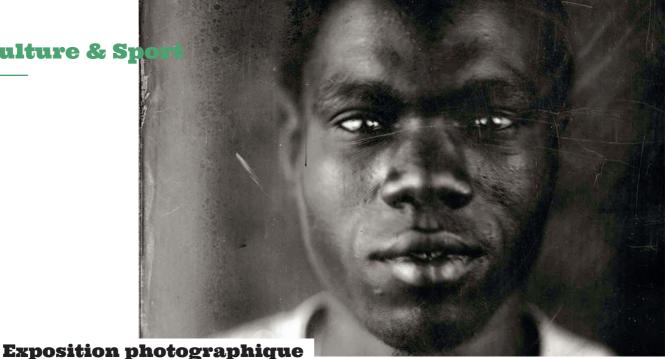
Deux animatrices, Elsa et Marie contribuent fortement au succès grandissant du Sport-santé... Elles font, chaque année, toutes les formations nécessaires. Beaucoup d'activités différentes sont dispensées : le renforcement musculaire avec du Fit-ball, du glidings... mais aussi du Pilâtes, de la Zuba, du Step. Une nouvelle activité à découvrir, le postural ball qui se pratique avec fluidité, sur de la musique douce et en contact permanent avec un gros ballon (appelé swiss ball ou ballon de klein). C'est une activité préventive, la méthode a été conçue de façon à placer correctement sa posture, en respectant l'alignement, les courbures naturelles corporelles. L'association propose aussi de la marche nordique et des sorties d'environ 1h30 à 2h.

Si vous êtes prêts à bouger pour vous sentir mieux, quel que soit votre âge, retrouvez-nous sur notre site gymnastique-volontaire-le-teich.fr ou téléphonez au 06 80 20 20 80.

Vous pourrez tester vos capacités et vous amuser tout en bougeant...

Contacts: Annick Misme 06 80 20 20 80.

Cet été, notre salle de sport se refaisant une beauté, nous avons rejoint la Halle du Port pour nos cours de juillet, un franc succès qui s'est concrétisé par de nouvelles adhésions.



« Les rêves d'avant la route »

Du 31 janvier au 15 fevrier

Ils s'appellent Knarik, Gohar, Raziat, Mubakar, Gholem ou Jasmina. Ils viennent d'Arménie, du Daghestan, du Darfour, de Guinée ou d'Albanie. Ils attendent dans un centre d'accueil de savoir si la France sera leur terre d'asile. Pendant deux ans, Aurélia Coulaty et Pierre Wetzel ont rencontré ces demandeurs d'asile dans les centres d'accueil de Bordeaux et de Bègles. Ils les ont photographiés et ont choisi de raconter leurs « rêves d'avant la route », leurs espoirs. Leurs portraits en noir et blanc et leurs histoires sont à découvrir à la médiathèque l'Ekla du 31 Janvier au 15 Février. Les artistes seront présents le vendredi 31 janvier à 19h pour le vernissage de l'exposition et la rencontre-dédicace du livre « Les rêves d'avant la route ». Les quarante portraits de ces demandeurs d'asile ont été réalisés par Pierre Wetzel au collodion humide, une technique photographique ancienne, mise au point en 1851. À découvrir absolument!



Deux autres rendez-vous à ne pas manquer

Le Samedi 1er février à 20h30

Concert des « Balkan Kartet » à travers un répertoire où chacun mêle son identité, ses racines, ses espoirs, sa joie et ses douleurs, les musiciens du Balkan Kartet, réunis autour du percussionniste Ersoj Kazimov, nous entraînent dans un périple de l'Anatolie à l'Adriatique.





Le vendredi 14 février à 20h30

« Maliroots » - Dès 11 ans

Spectacle avec le comédien Ladji Diallo. Après les Pyrénées, après Antigone, le conteur nous plonge au cœur de son grand voyage initiatique dans le pays de ses ancêtres. Une rencontre choc entre ce jeune banlieusard et la terre d'Afrique, regorgeant de son art de vivre, du feu de sa parole, de la poésie du fleuve Niger, de ses griots, de sa musique, de sa danse. Si Ladji était né au Mali, la France serait-elle devenue son Eldorado?

Le 30 novembre prochain, rendez-vous à partir de 18h30 à l'Ekla pour notre premier apéro concert avec Franck et Damien organisé

Tout public / Tarif : 6 € (entrée + 1 boisson) Ouverture du bar dès 18h30. Concert à 19h30 suivi d'une rencontre avec les artistes.



Cette 13^e édition débutera par les préam'Bulles du 12 au 22 novembre à la Médiathèque pour un programme d'animation, de spectacles et de jeux autour de la BD. Trois auteurs iront à la rencontre des élèves teichois pour expliquer leur métier. Retrouvez aussi des ateliers BD, une exposition dédiée à la série « Les Carnets de Cerise » qui invite les visiteurs à se glisser dans la peau d'un inspecteur en herbe et une séance « ciné » pour les plus jeunes. Rendez-vous le jeudi 21 novembre pour le spectacle dessiné « Les Grandes dents », deux histoires racontées avec des mots, de la musique et du dessin par Maria-Paz Matthey, Loïc Dauvillier et Monia Lyorit.



Elsa Gaubert

Médaille de Bronze en individuel, Médaille d'Or avec sa coéquipière Margot Béziat, Elsa Gaubert, à seulement 19 ans, fait une entrée fracassante aux championnats du Monde Seniors pour sa première participation. Félicitation à Elsa pour cette saison exceptionnelle. Elle termine avec 9 médailles internationales dont 3 individuelles (1 argent, 2 bronze) et un titre de Championne du Monde.

La ville félicite aussi Arthur Frugier, 13 ans, qui a fini à la 6eme place lors des championnats du Monde 2019 de trottinette free style. Il réalise un bel exploit lors de ce championnat du Monde qui regroupe plusieurs disciplines de sports de glisse (Roller, skate, Trottinette...). La compétition s'est déroulée au parc Olympique de Barcelone du 5 au 7 juillet dernier. En catégorie Junior, ils étaient 15 riders à participer venant de 7 pays différents. Arthur était le seul représentant français.



L'Ekla accueillera une dizaine d'auteurs qui dédicaceront leurs ouvrages proposés à la vente par la Librairie Krazykat.

LE JOUR J, SAMEDI 23 NOVEMBRE

Au programme de la journée : des ateliers créatifs, un café-BD, un DÉDIKATZ ou « devinez c'est gagné » pour repartir avec des dessins d'auteur et un concert dessiné pour clôturer cette 13e édition.

Plus d'infos sur www.leteich.fr Contact Médiathèque l'Ekla: 05 57 15 82 18

LES RENDEZ-VOUS DES PLUS PETITS

Les rendez-vous du mercredi, proposés par la médiathèque, ont débuté le mercredi 23 octobre avec le conte musical, « La petite souris et le monde qui chante ». Nouveau rendez-vous, le mercredi 18 décembre pour « Petit-Ours ».

2 représentations à 10h et 11h. Durée 30 mn / Sur réservation à partir du 18/11.

Et aussi, deux autres spectacles :

Lîlelo, le mercredi 11 mars et Un caillou à la dérive, le mercredi 13 mai. Retrouvez tous les rendez-vous du mercredi à la médiathèque sur www.leteich.fr



Calendrier des animations

de novembre à décembre 2019

NOVEMBRE

♦ VENDREDI 8 LE P'TIT MERCAT

- Halle du Port
- A partir de 16h30

Ce nouveau marché éco responsable est organisé par le Teich et toi, Zéro déchet et Air Craf. Il a lieu tous les 2èmes vendredi du mois avec, à chaque fois, de nouveaux producteurs et artisans.



♦ DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 10

Vide ta chambre

Salle Publique
De 9h à 18h

Organisée par l'association de la FCPE du Collège Val des Pins, vente de vêtements, jouets et divers objets d'occasion. Entrée libre.

Mme DUPONT: 06 17 06 50 24.

♦ VENDREDI 15

« LE 11/11/11 À 11H11 ÉTONNANT NON ? »

- ♀ Salle l'Ekla
- **A** 20h30

Spectacle d'humour avec des textes, des chansons, des aphorismes de Pierre Desproges, et quelques surprises toutes desprogiennes elles aussi. Par la Compagnie 11h11.

Médiathèque l'Ekla: 05 57 15 63 75.

♦ SAMEDI 16 SOIRÉE POLYPHONIQUE

- Salle Publique
- A partir de 20h

Organisée par l'association A.T.H.O.S. – Concert de chants Corses et Occitans – Restauration sur place – Tout public.

M. MELESI: 05 57 15 16 60.

♦ SAMEDI 23 LOTO

- Salle Publique
- A partir de 19h30

Organisé par l'association de la Jeunesse Sportive Teichoise de Football – Entrée libre – Tout public.

M. BIEJ: 06 71 73 03 39.

♦ SAMEDI 23

- « BONOBO »
- Salle l'Ekla
- À 18h

Concert illustré par la Compagnie Fracas. Musique Sébastien Capazza, dessin et scénario Alfred. Spectacle gratuit dans le cadre du festival Perles de BD.

♦ DIMANCHE 24

BAL

- Salle Publique
- De 14h à 19h30

Organisé par l'association de la Country Dance Company 33 – Tarif : 6 €/adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

Mme LEMARECHAL: 06 22 01 69 36.

♦ SAMEDI 30

« FRANCK ET DAMIEN »

- Salle l'Ekla
- À 19h30

Apéro-Concert.

Médiathèque l'Ekla: 05 57 15 63 75.

♦ SAMEDI 30

Marché de Noël

- Salle Publique
- De 9h30 à 18h30

Organisé par l'association de la FCPE des écoles primaires – Exposition et divers objets de Noël remis en vente d'occasion au profit des enfants des écoles du Teich – Entrée libre, tout public.

Mme NAUDY: 06 78 60 12 78.



Noël approche à grands pas...

Découvrez le programme complet des animations au Teich!

Marché de Noël, passage du Père Noël sur le Marché, soirée jeux, concerts, spectacles, et bien d'autres choses encore vous sont proposées par la ville du Teich, l'école municipale de musique, la médiathèque, et les associations.

Retrouvez le programme complet sur www.leteich.fr

DÉCEMBRE

♦ DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 TÉLÉTHON

♥ Salle Publique et village Téléthon Organisé par la Municipalité – Manifestation au profit de l'association française contre les Myopathies – Diverses animations proposées en partenariat avec les associations teichoises : spectacles, stands le samedi sur le village Téléthon et vente de crêpes – Les bénéfices seront reversés à l'AFM – Loto dimanche 8 décembre à 15h – Tout public.

Contact mairie: 05 56 22 33 60.

♦ SAMEDI 7 CONCERT DE NOËL

- Salle l'Ekla
- 🕒 À 18h

Organisé par l'école municipale de musique – Concert des élèves à l'occasion du Téléthon. Réservations conseillées.

N. CHABROUX: 05 57 15 04 86.

♦ SAMEDI 14 NÖEL SUR LE MARCHÉ

- Marché municipal
- À partir de 10h

Organisé par la municipalité avec la visite du Père Nöel à 10h30 et remise des lettres! Friandises et chocolat chaud offerts aux enfants.

♦ DIMANCHE 15 CONCERT DE NOËL

- **♀** Salle Publique
- 🕒 À 15h

Organisé par l'Ensemble Vocal de l'association Cant'O Teich. En collaboration en 1ère partie avec la chorale d'Ariette COLAQUY ELLYS (Pianiste) et Nicolas PASQUET (Soliste Ténor), et en 2ème partie avec la chorale de l'Harmonie du Teich – Tarif: 6 € p/adulte avec 1 boisson ou 1 pâtisserie offerte – Gratuit au moins de 12 ans – sur réservation à l'Office de Tourisme: 05 56 22 80 46 ou sur le marché du Teich le samedi matin 14 décembre – Tout public – Vente des programmes au bénéfice du Téléthon.

Mme DUPOUY: 06 82 44 25 81.

♦ MARDI 31

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Salle Polyvalente

A partir de 20h

Organisé par l'association du Comité des Fêtes et de la Culture – Réveillon dansant avec l'orchestre « Cézanéla » – sur réservation.

05 56 22 68 55

ou www.comitedesfetesleteich.fr

JANVIER

♦ SAMEDI 11 « SHOWER POWER »

Salle l'Ekla

À 20h30

Spectacle musical décoiffant, intégralement a capella, où la finesse vocale des six personnages est mise en jeu dans des situations burlesques.

♦ LUNDI 20 CÉRÉMONIE VŒUX À LA POPULATION

Salle Polyvalente

a 18h30

Contact mairie: 05 56 22 33 60.



À la découverte des marais littoraux

Véritables éléments des patrimoines paysagers et culturels, les marais littoraux contribuent au maintien de la biodiversité locale et peuvent remplir également des fonctions économiques.

Les 18 et 19 novembre prochains, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en lien avec le Conservatoire du littoral, organise à l'Ekla le 1^{er} séminaire des marais littoraux la région Nouvelle-Aquitaine et la direction régionale de l'AFB. La journée du lundi 18 novembre est ouverte à tous les publics.

Participation au séminaire sur inscription uniquement. Contact Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon: Tél. 05 56 22 06 86

À LA MÉDIATHÈQUE



♦ MARDI 5 NOVEMBRE À 20H30 « À vous lire »

Collectif « Je suis noir de monde »
Lecture-rencontre : l'auteur Brigitte
Comard choisira des extraits de son
roman « Collapse », ils seront lus par
Sophie Robin. Puis l'auteur écrira
des choses qu'elle veut nous dire, et
choisira des textes d'autres auteurs.
Deux voix pour parcourir les mots d'un
livre...

♦ VENDREDI 13 DÉCEMBRE DE 19H30 À 22H30 Soirée jeux

Venez jouer en famille, entre amis, voisins, collègues... avec Ze Maître des Jeux.

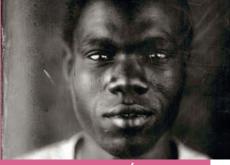
Petit-Ours Cie les Lubies À partir de 2 ans.



♦ SAMEDI 18 JANVIER À 18H ET 19H30 Nuit de la lecture

Voyage en orient

18h : Lecture de Contes d'orient par les bibliothécaires – À partir de 5 ans. 19h30 : Le Retour Des Rois d'Iran Cie Olivier Villanove – À partir de 12 ans.



♦ 31 JANVIER AU 15 FÉVRIER Exposition photos

« Les rêves d'avant la route » de Pierre Wetzel et Aurélia Coulaty. Vernissage avec rencontre des artistes et dédicace du livre le vendredi 31 janvier à 19h Dans le cadre du projet « Vers l'Ailleurs »

♦ MERCREDI 11 MARS À 10H30 RDV du Mercredi

« LILELO » Cie Enfants du paradis / Printemps des poètes.

♦ SAMEDI 21 MARS À 15H30 ET 18H Contes en notes

En partenariat avec l'école municipale de musique. Printemps des poètes.

♦ MERCREDI 13 MAI À 10H30 RDV du Mercredi

Cie Sur-saut « Un caillou à la dérive ».

♦ SAMEDI 13 JUIN La Médiathèque prend l'air, journée festive à partir de 10h30

Halle du Port.

Suivez l'actualité de la Médiathèque sur le site www.leteich.fr www.mediatheques.agglo-cobas.fr Renseignements et réservations au : 05 57 15 82 18.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 15h30-18h30, Mercredi 14h-18h30, Jeudi 15h30-18h30, Vendredi 11h-13h et 15h30-18h30, Samedi 9h30-12h30 À l'approche des prochaines élections de mars 2020, et dans le cadre des dispositions légales concernant la communication des collectivités en période pré-électorale, le groupe majoritaire du Conseil Municipal a souhaité suspendre la publication de sa tribune.

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE DU TEICH UNE PRIORITÉ

Sous notre impulsion, le conseil municipal a décidé de lancer une étude relative à l'aménagement du centre-ville de notre commune.

Une consultation est en cours. Le titulaire, chargé de cette étude, sera désigné très prochainement.

Les TEICHOIS vont avoir l'occasion de redéfinir un centre bourg accueillant, dynamique et de maitriser l'évolution de leur commune.

À cet effet, le titulaire de l'étude devra faire en sorte que la consultation des TEICHOIS soit la plus large possible avec en particulier l'avis des commerçants « sédentaires » et du marché, des associations de parents d'élèves et sportives ainsi que des réunions publiques où chacun pourra s'exprimer.

Nous constatons une poussée démographique très importante qu'il faut juguler, un réseau routier qui n'est plus en phase avec le trafic actuel, des constructions d'immeubles sans aucune cohérence architecturale...

Les conclusions de cette étude doivent faire l'objet d'une reprise dans le futur Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision, qui devra être modifié en conséquence.

Laurence DE ANDRADE - Les Républicains

Charles BESSE - sans étiquette Claudine RIBEREAU - UDI





www.agence-seppa.com



Le Centre Funéraire du Bassin

A REJOINT LE PREMIER RÉSEAU FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Nos conseillers sont à votre écoute (24h)





LA TESTE

ZI La Teste - 180 av. Denis Papin **\ 05 56 83 20 64**

ARCACHON GARE

14 bd du Général Leclerc **4 05 56 22 73 74**

GUJAN-MESTRAS

La Hume, 11 av. de Lattre de Tassigny 🕻 05 56 54 48 34



1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES









Large choix de Vins, Champagnes, Whiskies, Rhums, Cognacs, Armagnacs, Spiritueux, Box Cadeaux, Coffrets Gourmand... Expéditions France et Etranger.

> Tél 05 56 22 88 90 contact@caveleteich.fr www.caveleteich.fr



et sa galerie marchande

"La Proximité à votre service 7 jours sur 7 pour plus de rapidité."

Horaires:

du Lundi au Samedi: 8h30 / 20h00 **Ouvert Dimanche matin**















Avenue de Bordeaux 33470 LE TEICH ☎ 05 56 22 88 21 Fax 05 56 22 68 81



